



**ALPARC est le réseau de tous les espaces protégés se situant dans le périmètre de la Convention alpine, de la France à la Slovénie.**

Les membres participent aux actions selon leurs besoins et centres d'intérêt. Actuellement le réseau compte près de 1000 espaces protégés (ce qui correspond à environ 28% de la surface des Alpes), dont une centaine avec des structures propres de gestion. Environ la moitié de ces structures sont déjà membre de l'association ALPARC.

Ce réseau a été créé il y a presque 25 ans afin de mener ensemble des projets, procéder à des échanges de techniques, évaluer l'efficacité des méthodes de gestion et organiser des rencontres et manifestations professionnelles sur des thèmes variés allant de la gestion de la faune jusqu'aux questions liées au changement climatique.

ALPARC, le Réseau Alpin des Espaces Protégés, a pour objectif les échanges de savoir-faire, expériences, techniques et méthodes entre les gestionnaires d'espaces protégés alpins. Il a également pour but de mener des projets de coopération entre les gestionnaires visant une protection cohérente et un développement soutenable des alpes dans l'esprit de la Convention alpine.

L'équipe d'ALPARC assure la mise en œuvre du programme de travail, la coordination et la réalisation de projets européens communs pour les espaces protégés, l'organisation de manifestations et de rencontres, ainsi que la création et la gestion, avec les partenaires, de publications et d'autres outils de communication.

Elle prépare également les séances du Conseil d'administration du bureau et de l'assemblée générale annuelle. Pour cela, elle dispose d'une équipe permanente de personnes multilingues et également de contractuels chargés de projets particuliers.

L'association ALPARC a son siège à Chambéry (Savoie / F).

[www.alparc.org](http://www.alparc.org)

# ALPARC recrute un/une assistant/e de projets Développement Régional

pour son bureau de Chambéry (France)

## I. Description du poste à pourvoir

L'équipe d'ALPARC s'occupe de l'animation et de la coordination des activités internationales entre les espaces protégés alpins. Elle coordonne ou intervient aussi dans différents projets d'envergure au sein de la Convention alpine et de la macro-stratégie alpine (SUERA) comme la mise en place d'un réseau écologique transalpin ou des mesures contre le changement climatique. Elle élabore des projets internationaux notamment dans le cadre des programmes européens visant à promouvoir un développement durable des régions alpines et notamment des territoires des espaces protégés. Elle réalise des actions de communication commune des espaces protégés alpins et s'est investie fortement dans les projets sur l'éducation à l'environnement. Notre organisation a un besoin important de coordination et d'administration ainsi que d'assistance au sein des différents projets coordonnés par nos chefs de projet.

Le poste à pourvoir sera notamment dédié aux aspects administratifs et logistiques : l'assistance et l'administration des projets dans le cadre du tourisme durable et sports de pleine nature. Ensuite la personne participera au programme de travail sur l'orientation future et l'évolution des espaces protégés et la gestion administrative de la structure.

### L'assistant/e administratif sera chargé/e en lien avec la direction et les chefs de projet :

(Les missions suivantes sont énumérées sans être exhaustives ou en ordre de priorité)

#### **1. Support dans l'organisation des évènements et des ateliers**

Ces tâches comprennent d'une part la préparation et l'organisation des évènements liés aux projets et d'autre part l'administration, la logistique et la communication associée à ces rencontres.

#### **2. Préparation thématique et recherche dans le thème du tourisme durable des espaces protégés, tourisme de la santé, activités de pleine nature et analyse des systèmes des espaces protégés et leur évolution**

Recherche de base, identification des partenaires, élaboration de projets dans ces thématiques, écriture d'articles, organisation de réunions de travail.

#### **3. Préparation et support dans l'animation/coordination des groupes de travail**

Echange avec les membres des groupes de travail d'ALPARC, coordination et coopération avec les différentes organisations en lien avec ces thématiques.

#### 4. Assistance dans les autres champs d'activité d'ALPARC Le/L'assistant/e pourra être en charge d'autres activités de l'association.

## II. Profil recherché

L'assistant/e doit être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Baccalauréat et d'un diplôme d'études universitaires (Master 1 ou 2) d'une discipline en lien avec les tâches concernées. **Des connaissances techniques de cartographie (notamment ArcGIS), l'administration de sites Internet et des connaissances en bureautique sont un plus.**

Au moins **2 ans** d'expérience professionnelle dans un emploi similaire sont exigés. Une expérience dans la pratique des **relations internationales** ou de la coopération au niveau international est un plus.

L'assistant/e doit avoir comme langue maternelle une des quatre langues officielles de la Convention alpine (français, italien, allemand, slovène) et de disposer, si possible, d'une bonne maîtrise d'une autre langue alpine. En plus, une bonne connaissance écrite et orale de l'**anglais** est importante. ALPARC se réserve le droit de vérifier les connaissances linguistiques à travers l'organisation de tests oraux ou écrits pendant l'entretien.

L'assistant/e doit en outre pouvoir travailler en équipe dans un contexte international, être à l'aise avec l'outil informatique et savoir travailler de **manière autonome**, avoir une bonne capacité de communication et disposer d'une grande rigueur dans l'organisation de son travail et dans l'exécution de ses différentes tâches. Des déplacements dans les Alpes et au-delà sont possibles et à prévoir dans le cadre de la mission.

Détention du permis de conduire B indispensable.

## III. Emploi offert

Le contrat est à durée déterminée de 10 mois (CDD) et peut être prolongé si le nombre de projets reste stable. Le recrutement aura lieu sur la base d'un travail hebdomadaire selon les règles légales en vigueur. Le lieu de travail est Chambéry/France. Déplacements dans les pays de la Convention alpine ou des pays tiers.

**Durée du contrat de travail :** 10 mois à partir du 1 juillet 2019 ; reconduction possible.

Les rapports contractuels de travail entre ALPARC et ses employés/employées auprès de son bureau à Chambéry sont réglés par le droit du travail français et la Convention

collective de l'animation.

Veillez adresser votre dossier de candidature en français et anglais :

- CV au format Européen Europass accompagné du :
- passeport de langues Europass (<http://europass.cedefop.eu.int>),
- lettre de motivation en Français d'une longueur maximale d'une page,
- copies des diplômes ou attestations d'expérience professionnelle,

uniquement sous forme électronique, avant le :

**7 juin 2019 - 14 :00 heures**

à ALPARC à l'adresse suivante :

[info@alparc.org](mailto:info@alparc.org) et au  
[recrutement@alparc.org](mailto:recrutement@alparc.org)

Une présélection sera effectuée sur dossier.

**Les entretiens se tiendront à Chambéry le 11 et 12 juin 2019.**

\*\*\*